

Février 2013

F



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Alimentación y la
Agricultura

COMMISSION DES RESSOURCES GENETIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Quatorzième session ordinaire

Rome, 15 - 19 avril 2013

**MANDAT DE GROUPE DE TRAVAIL AD HOC SUR L'ACCÈS AUX
RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE ET LE PARTAGE DES AVANTAGES EN
DÉCOULANT**

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

**GROUPE DE TRAVAIL AD HOC SUR L'ACCÈS AUX RESSOURCES GÉNÉTIQUES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE ET LE PARTAGE DES
AVANTAGES EN DÉCOULANT**

Mandat

Domaines d'activités

1. Le Groupe de travail ad hoc sur l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le partage des avantages en découlant (Groupe de travail), en harmonie avec les objectifs de la Convention sur la diversité biologique, le Protocole de Nagoya, le Traité international et d'autres instruments internationaux pertinents:

- identifie les caractéristiques distinctes pertinentes des différents secteurs et sous-secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture exigeant des solutions spécifiques;
- prend en compte les caractéristiques distinctes pertinentes identifiées, élabore des solutions pour orienter les pays et les aider, à leur demande, à élaborer des mesures politiques, administratives et législatives qui intègrent ces caractéristiques;
- analyse, le cas échéant, des modalités possibles pour gérer l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le partage des avantages en découlant, en tenant compte de l'ensemble des solutions envisageables, y compris celles qui sont présentées dans le Protocole de Nagoya.

Composition du Groupe de travail

2.1 Le Groupe de travail est composé de vingt-sept États membres élus à la treizième session ordinaire de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture:

- cinq de la région Afrique
- cinq de la région Europe
- cinq de la région Asie
- cinq de la région Amérique latine et Caraïbes
- trois de la région du Proche-Orient
- deux de la région Amérique du Nord
- deux de la région Pacifique Sud-Ouest.

2.2 Les membres de la Commission qui ne sont pas membres du Groupe de travail peuvent participer, sur demande adressée au Secrétariat de la Commission, aux travaux du Groupe de travail en qualité d'observateurs.

2.3 Le Groupe de travail, ou le Bureau de la Commission au nom du groupe de travail, peut inviter des experts, ainsi que des représentants d'organisations internationales spécialisées, à assister à la réunion afin d'apporter des contributions.

Bureau

3. Le Groupe de travail élit son Président et un ou plusieurs Vice-Présidents parmi les représentants des membres du groupe de travail au début de la réunion.
4. Le Président, ou, en son absence, un vice-président, présidera les réunions du Groupe de travail et exerce les autres fonctions qui pourront lui être confiées pour en faciliter les travaux.

Établissement de rapports

- 5. Le Groupe de travail présentera un rapport à la Commission, à sa quatorzième session ordinaire, sur les conclusions de la réunion. Le rapport du Groupe de travail sera également communiqué aux groupes de travail technique intergouvernementaux afin qu'ils l'examinent dans leurs domaines de compétence respectifs.

**MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE AD HOC SUR L'ACCÈS
AUX RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE ET LE PARTAGE DES AVANTAGES EN DÉCOULANT**

| <i>Composition (nombre de pays par région)</i> | <i>Pays</i> |
|--|--|
| Afrique (5) | Cameroun Érythrée Togo Tunisie Zambie |
| Asie (5) | Bangladesh Bhoutan Indonésie République démocratique populaire lao Thaïlande |
| Europe (5) | Pays-Bas Norvège Espagne Suisse Royaume-Uni |
| Amérique latine et Caraïbes (5) | Brésil Chili Équateur Guyana Paraguay |
| Proche-Orient (3) | Iran (République islamique d') Liban Yémen |
| Amérique du Nord (2) | Canada États-Unis d'Amérique |
| Pacifique Sud-Ouest (2) | Îles Cook ⁱ Australie |

ⁱ Pendant cette session du Groupe de travail, les Palaos ont remplacé les Îles Cook